

LES MAINS DE LA VIERGE DE CUSSET (ALLIER, FRANCE). ETUDE PRÉLIMINAIRE

MARIE-ANNE CARADEC, ARLETTE MAQUET, BRUNO VALLAS

UDC: 73.033.4(44 Allier)
Preliminary communication
Manuscript received: 25. 03. 1997.
Revised manuscript accepted: 01. 04. 1997.

M.-A. Caradec*
A. Maquet*
B. Vallas*

Cette étude préliminaire concerne les mains d'une statue de Vierge à l'Enfant abritée jadis dans l'église Notre-Dame de Cusset (Allier, France). La statue a disparu dans les affres de la Révolution, seules subsistent deux mains. Ces mains sont ornées de bracelets de vermeil sur lesquels sont fixés des godets contenant une calcédoine pour la main gauche et deux cornalines et une logette vide pour la main droite.

HISTORIQUE

La ville de Cusset est un chef-lieu de canton, situé dans le département de l'Allier.

Au Moyen Age, Cusset se trouvait dans le diocèse de Clermont. Cusset disposait d'une abbaye dont la fondation est attribuée à Eumène, évêque de Nevers, à la fin du IX^e siècle. Elle aurait été réalisée dans une propriété appartenant à l'abbaye Saint-Martin de Nevers¹. L'abbaye de Cusset est une communauté monastique féminine observant la règle de saint Benoît. L'église abbatiale était dédiée au Sauveur. Ainsi que le suggère Christian Lauranson-Rosaz², il pourrait s'agir d'une refondation ou d'une restauration d'une ancienne communauté.

D'après la tradition, une image de la Vierge aurait été découverte sur une fontaine à proximité de l'abbaye, à une date indéterminée. Aussitôt, la décision fut prise par la communauté de construire une chapelle en son honneur. Toujours selon la tradition, l'autel et la Vierge auraient été installés sur la fontaine³. Cependant, aucune trace de fontaine ou de source n'a été reconnue à proximité, mais on peut noter la présence d'un aqueduc antique non loin de là. Cette chapelle, dédiée à Notre-Dame, était desservie par une communauté de prêtres avant 1236⁴ puis par un collègue de chanoines (17 ou 18 aux XVII^e et XVIII^e siècles)⁵.

Une autre église paroissiale, dédiée à saint Saturnin, est située à proximité comme le mentionne Nicolas de Nicolay en 1569 : "toutes ces trois églises l'une auprès de l'autre en mesme circuit, compris les cimetières"⁶.

La statue de la Vierge aurait été ornée de couronnes en or par un don de Philippe IV (1268-1314)⁷, mais ces mêmes couronnes auraient été vendues par l'abbesse Françoise de Lespinasse à Lyon en 1524⁸. Cette abbesse, entrée jeune au monastère de Cusset, a laissé un souvenir marquant en raison de sa vie dissolue et du non entretien des édifices confiés à sa charge.

Il semble toutefois que de nouvelles couronnes ornaient la statue dès la fin du XVII^e siècle, puisque les comptes

mentionnent à plusieurs reprises des dons et des dépenses "pour les couronnes de l'image miraculeuse de Notre Dame et de son fils"⁹.

Les visites pastorales des évêques de Clermont attestent la présence de la Vierge dans la collégiale au XVII^e siècle¹⁰ et au XVIII^e siècle¹¹: "une statue de la Vierge d'argent sur un piédestal d'ébène au milieu duquel est un cristal renfermant quelques reliques". En 1733 l'évêque précise que cette statue d'argent est un reliquaire où sont enfermés des vêtements de la Vierge¹².

La Vierge est l'objet d'une grande vénération de la part des fidèles jusqu'à la Révolution. Le 1^{er} janvier 1791, le chapitre a cessé de fonctionner. Au cours de cette même année 1791, la collégiale Notre-Dame est utilisée pour le culte paroissial. Pourtant, le 12 mai 1792, le corps municipal autorise encore la procession de la Vierge selon l'usage. Cette procession a été demandée par une pétition des citoyens. Mais le 30 mai, après des délibérations difficiles, il est décidé de faire la procession à l'intérieur de l'église, et non sur la voie publique, ce qui devait moins choquer les nouvelles consciences. Traditionnellement, la procession se faisait pour protéger de la pluie, de la grêle ou des gelées¹³.

Dès la fin de l'année 1792, la statue a été transportée à la maison commune¹⁴, c'est-à-dire l'ancienne abbaye. Selon la tradition, à la fin de l'année 1793, les ornements des églises, les archives de l'abbaye, les statues dont celle de Notre-Dame, ont été emmenés sur la place des Gras pour y être brûlés. Mais Geneviève Tachard, la boulangère de ladite place, envoya ses deux enfants récupérer ce qu'ils pouvaient ; ils revinrent avec la tête et les deux mains de la Vierge. Pendant douze ans, la boulangère garda cachées ces reliques, puis les remit à l'abbé Bourgade en mai 1804¹⁵.

On se trouve donc en présence d'une statue du type Vierge à l'Enfant ornée d'éléments d'argent doré. Cette image de la Vierge est à rapprocher d'autres représentations plus ou moins similaires situées dans une aire géographique proche : l'Auvergne. Leur modèle est traditionnellement reconnu comme étant celle réalisée par le clerc Alleaume pour l'évêque de Clermont Etienne II (943-986) et



Fig. 1. Cusset, église Saint-Saturnin, mains de la Vierge, face dorsale (cl. Jacques Rougeron)

exposée dans la cathédrale de Clermont que celui-ci vient de faire construire : la Majesté de Marie en or dont on a la représentation dans le *Codex Claromontensis*¹⁶. Etienne II, issu de la famille vicomtale, évêque de Clermont, est également abbé de Conques. Son chorévêque, Bégon, sera également abbé de Conques, et c'est à cette époque (fin X^e siècle) que l'on attribue généralement la statue de sainte Foy.

On ne peut que rappeler la présence nombreuse de ces statues reliquaires abondamment recouvertes de métaux précieux et de pierreries (métaux et pierres précieuses participent à la gloire divine) dans ces terres du sud ainsi que l'étonnement de l'écolâtre d'Angers, Bernard, pour sainte Foy de Conques (Aveyron)¹⁷ et pour les structures de l'église d'Auvergne ; aujourd'hui subsistent encore saint Baudime de Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme), saint Césaire de Maurs (Cantal), Notre-Dame de Beaulieu-sur-Dordogne (Corrèze).

Cusset devait donc être dotée d'une statue représentant la Vierge à l'Enfant. Seules subsistent actuellement des mains en noyer¹⁸, dont la patine a conduit les fidèles à parler de "Vierge noire". Celles-ci ne paraissent pas coïncider avec la statue vénérée actuellement dans la nouvelle église Saint-Saturnin. La tradition d'une telle dévotion a permis la préservation des mains, et peut-être la réalisation d'une nouvelle statue (peinte en noir) après les tourments révolutionnaires.

ANALYSE

En premier lieu : - radiographie des 2 mains pour étudier l'implantation des divers éléments.

Les 2 bracelets apparaissant fortement encrassés ; un micro-sablage aux perles de verre de 50 mm de diamètre a permis une meilleure étude des bracelets ; cette étude confirme qu'ils sont en vermeil doré au mercure à l'aide d'un balai à dorer à poils métalliques.

En deuxième lieu : - sur les 2 bracelets, extraction des godets.

Les godets ont été micro-sablés aux perles de verre de 50 mm de diamètre ; ils sont constitués de 2 éléments :

1 anneau supérieur en vermeil dans lequel ont été découpées des griffes réparties sur tout le périmètre, qui ont permis de sertir les différentes pierres ; cet anneau est fermé par une plaque basale en argent soudée supportant les clous. Cette monture est commune aux 3 godets.

Les orifices circulaires, grâce auxquels les godets ont pu être fixés par des clous de section carrée, ont été percés au préalable probablement par un poinçon et non pas lors de l'enfoncement des clous.

- sur la main gauche, démontage du bracelet : mise au jour du poignet support, ce qui montre la forte attaque des xylophages.

Le bracelet a été ouvert sans être totalement mis à plat.

La face interne du ruban confirme que le métal utilisé est de l'argent. On y observe quelques dépôts de carbonate et une oxydation noirâtre assez typique de l'argent.

L'observation permet d'étudier précisément la méthode du repoussé. Compte-tenu de la faible épaisseur du métal, cette technique a parfois créé des perforations au niveau des rangs de perles.



Fig. 2. Cusset, église Saint-Saturnin, mains de la Vierge, face palmaire (cl. Jacques Rougeron)

- sur la main gauche, une petite fenêtre d'environ 1 cm x 1 cm a été micro-sablée aux perles de verre de 50 µm de diamètre ; on arrive très rapidement à un aspect ligneux brun foncé n'ayant apparemment pas supporté de couche pigmentaire préalable.

DESCRIPTION

Les doigts ne sont pas groupés. Les dernières phalanges des doigts ont disparu. Il y a une distorsion entre les deux mains du point de vue de l'attaque par les xylophages.

Sur la main droite, tant en face palmaire que dorsale, on n'observe aucune pénétration ; les premiers signes apparaissent sur le tenon et au niveau du poignet, les doigts présentent des cassures nettes.

La main gauche comprend de nombreux orifices de pénétration, nombreux au niveau du poignet, quelques uns en face palmaire et de nombreux au niveau des doigts, qui présentent des cassures laissant apparaître des galeries qui ont probablement affaibli jusqu'à la rupture le pouce, l'index, le majeur et l'annulaire, justifiant ainsi les traces de réparation sur le majeur (un crochet) et l'annulaire (deux crochets).

Les poignets sont ornés de bracelets en vermeil (argent doré au mercure) repoussé (au poinçon ou à la pointe d'os)¹⁹; bandes de métal qui ne coïncident pas. Ces bracelets sont ornés d'une calcédoine et de deux cornalines²⁰. La nature des godets, sertis clos à griffes, est identique à celle du bracelet.

La fixation des bracelets, assurée par des clous d'argent, a une répartition très irrégulière. On remarque que le re-

bord distal a été fixé, pour la main droite par au moins 13 clous ; la partie proximale n'en comporte que 4 à 6 (certains ayant été perdus). Pour la main gauche, le bracelet comporte actuellement 7 clous (12 orifices) sur la partie distale, tandis que subsistent 4 orifices en partie proximale. Dans le cas des deux bracelets, le rebord distal a été légèrement rabattu sur le poignet support pour en masquer la surépaisseur.

MAIN GAUCHE:

- longueur : 14,0 cm

- largeur : 9,0 cm

- tenon du poignet très abîmé, a subi une réfection partielle avec un rechevillage plus proche du poignet : chevillage face dorsale ; trou plongeant dans le plan du poignet

- bracelet : largeur : de 27,26 mm au centre à 31,90 mm au rabat inférieur et 32,10 mm au rabat supérieur

périmètre : 16,0 cm

épaisseur : 0,52 mm

pois : 12,35 g

orné aux deux arêtes du ruban d'un rang de perles d'une hauteur de 1,36 mm qui s'interrompt sur les arêtes distales et proximales du bracelet

la zone de suture ou de recouvrement métal-métal est d'assez vilaine facture ; ce ruban formé ne se termine pas par une suture bord à bord mais une superposition du métal sur lui-même, l'ensemble étant maintenu par au moins 2 clous.

- ornement : calcédoine : 15,50 mm x 13,70 mm

hauteur : 7,80 mm



Fig. 3. Main gauche : calcédoine (cl. Jacques Rougeron)

percée dans le sens de la longueur : réutilisation d'un bijou type collier, pendentif, bracelet...

godet fixé par 4 clous

- *godet* : un excès de métal forme un surplus ce qui tend à prouver qu'il n'a pas été fait pour cette pierre, ou façonné avec moins de soin.

Cette calcédoine, centrée par rapport aux rangs de perles, se trouve dans l'axe de l'auriculaire, mais on note la présence au centre et dans l'axe du pouce de perforations laissant à penser que d'autres pierreries ornaient ce bracelet.

MAIN DROITE:

- longueur : 15,0 cm

- largeur : 9,0 cm

- face palmaire plus modelée ; on note un léger replis du pouce.

- poignet en bois : largeur : 37,80 mm en distal
41,68 mm en proximal

- tenon en bois : largeur : 26,80 mm dans l'axe vertical
22,40 mm dans l'axe horizontal

ce tenon résiduel est plus important que celui de la main gauche.

hypothèse d'un chevillage transverse : 2 cavités apparemment volontairement creusées aptes à recevoir une cheville

chevillage en face palmaire

positionnement du trou de cheville à 17,00 mm du plan du poignet

- *bracelet* de vermeil : largeur : de 29,86 mm à 31,00 mm
périmètre : 16,0 cm

orné aux deux extrémités d'un rang de perles qui s'in-



Fig. 4. Main droite : cornaline représentant Athéna-Minerve (cl. Jacques Rougeron)

terrompt sur la partie proximale, mais pas sur la partie distale du bracelet.

le montage est similaire à celui de la main gauche, avec un rabat encore plus aberrant, avec 4 points de fixation ;

- *ornement* : * logette vide à serti clos à 4 griffes dont 2 manquantes ; la technique du sertissage indique une fabrication plus récente.

12,00 mm x 9,68 mm

longueur d'une griffe : 4,00 mm

2 amorces d'anneaux semblent prouver la réutilisation d'une bague.

fixée par 2 clous

Elle est dans l'axe du majeur, proche de la partie proximale

* cornaline orangée translucide

17,30 mm x 17,10 mm

hauteur : 6,48 mm

godet fixé par 3 clous

Cette intaille représente un bouquet composé d'un épi de blé, d'une palme et d'un pavot, coupé par un gouvernail disposé horizontalement. Il s'agit d'une intaille plate et circulaire de style perlé, datant des II^e-I^{er} siècles av. J.-C.²¹.

Elle se trouve dans l'axe du pouce, proche de la partie proximale. Le bouquet est dans l'axe de la main.

* cornaline rouge opaque

15,40 mm x 12,90 mm

hauteur : 6,14 mm

godet fixé par 3 clous

Cette intaille représente Athéna-Minerve, sénestrochère, vêtue d'un chiton, casquée, bras gauche armé d'une lance, bouclier au flanc droit. Il s'agit d'une intaille bombée et elliptique de style courant classique modelé, datant du I^{er} siècle à la 1^{ère} moitié du II^e siècle, d'un type utilisé un peu partout en Gaule²².

Elle est dans l'axe de l'annulaire ; la monture est engagée de façon assez disgracieuse sur le liseré proximal ; elle est dans une position lisible si on considère la position originale de la main. Sur le bracelet, au pied d'Athéna-Minerve, on note la présence d'une perforation : fixation ou remploi de la bande de métal ?

* 3 perles de cire fixées au poignet par une ficelle (Agnus Dei ?)

2 perles de 13,00 mm de diamètre

1 perle de 12,00 mm de diamètre présente une concavité d'origine inconnue, ne s'engageant pas sur l'axe perforé.



Fig. 5. Main droite : cornaline représentant un bouquet et un gouvernail (cl. Jacques Rougeron)

Les perles de cire ont été perforées pour le passage de la ficelle. L'orifice est doublé d'un cylindre qui pourrait être un rouleau de papier dans le but d'empêcher le cisaillement de la paraffine par la ficelle.

CONCLUSION

L'origine serait une parure plus ancienne ; on a opéré un réaménagement à partir de deux bandes de métal différentes et de godets réunis pour faire les bracelets ; la calcédoine a d'abord été utilisée à une autre fin ; les cornalines sont des remplois antiques ; le fragment de bague semble dater du XVIII^e siècle, ce serait alors un rajout post-révolutionnaire.

On retrouve des bracelets similaires : ceux de sainte Foy de Conques, ceux de Fulda réemployés sur la couronne de saint Oswald de la cathédrale d'Hildesheim, et d'après l'« *Annalista Saxo* » parmi les insignes envoyés par Conrad à Henri l'Oiseleur²³.

Tout concourt à rapprocher ces éléments d'orfèvrerie de ceux que l'on peut remarquer sur la statue de sainte Foy de Conques. Rappelons que l'évêque de Clermont, Etienne II était aussi abbé de Conques et qu'il a créé le modèle des Vierges à l'Enfant, dont le prototype de bois était recouvert d'or et de pierreries. Pour ce qui est des bracelets de Cusset, il faut noter le travail assez fruste qui témoigne d'une réalisation d'un atelier local.

L'état actuel de nos recherches nous invite à suggérer comme datation les X^e-XI^e siècles.

* Marie-Anne CARADEC, professeur d'Histoire de l'Art, doctorante en Histoire de l'Art médiéval (Université de Clermont II); Arlette MAQUET, professeur d'Histoire-Géographie, doctorante en Histoire médiévale (Université de Paris I); Bruno VALLAS, agent du patrimoine à Cusset

** Remerciements: pour leurs conseils techniques : Louis Albagnac, étudiant en architecture ; Jean-Pierre Allely, orfèvre ; Jean-Pierre Sapio, orfèvre ; - pour les photographies : Jacques Rougeron ; - pour les radiographies : Docteur Christophe Beague, Docteur Serge Seliverstoff ; - pour leur compréhension et leur soutien : les abbés Gilbert Lépée et Yves Mathonnat

¹ P. DUCHON, *Histoire de Cusset*, Moulins, 1973. pp. 16-17; Gallia Christiana : *Instrumenta ecclesia Nivernensis*, n° 13 : diplôme de Charles le Gros, août 886.

² Chr. LAURANSON-ROSAZ, *L'Auvergne et ses marges, milieu VIIIe-milieu XIe : la fin du monde antique ?*, Le Puy, 1987, p. 229.

³ P. DUCHON, *op. cit.*, p. 24.

⁴ Archives Départementales du Puy-de-Dôme : 1 G 1549 : sentence de 1236 établissant la communauté de prêtres en chapitre capitulaire, rendu par l'évêque de Clermont, l'abbé de Mozac et l'abbé de Saint-Gilbert (copie XVIIe siècle).

⁵ Archives Départementales du Puy-de-Dôme : 1 G 1074. 34 et 1 G 1077. 109 et 1 G 1083.18.

⁶ N. DE NICOLAY, *Générale description du Bourbonnois, 1569*, édité par A. Vayssière, Moulins, 1889.

⁷ P. DUCHON, *op. cit.*, p. 77.

⁸ P. DUCHON, *op. cit.*, p. 330.

⁹ Archives de l'hôpital de Cusset : compte Guérin 1685-1689 : 33 livres données par l'abbesse Catherine de La Chaize d'Aix (abbesse de 1679 à 1701) et dépenses 157 livres 10 sols payés à un orfèvre de Paris pour la couronne d'argent doré de Notre-Dame.

¹⁰ Archives départementales du Puy-de-Dôme : 1 G 983.4 : 14 juin 1625.

¹¹ Archives départementales du Puy-de-Dôme : 1 G 1083.18 : 26 avril 1724.

¹² Archives départementales du Puy-de-Dôme : 1 G 1092.63 : 4 mai 1733.

¹³ Archives communales de Cusset : D 1 (4.9).

¹⁴ Archives communales de Cusset : 3 M 1 : une image de la Vierge à l'Enfant et un sceptre à la main, le tout en argent : deux marcs une once six gros.

¹⁵ J. MARAIS, *Cusset : Testament de pierres*, Cusset, 1989, p. 185-196. J. BOYER, *La légendaire histoire de Notre-Dame de Cusset*, in *Aux Sources*, n° 94, décembre 1978, p. 31-32.

¹⁶ B.M.U. Clermont-Ferrand. MS 145 f. 130.134.

¹⁷ Chr. LAURANSON-ROSAZ, *op. cit.*, p. 268 et suivantes : d'après les Miracles de sainte Foy.

¹⁸ D'après expertise de Jean-Marie Anglade, maître-artisan ébéniste.

¹⁹ Comme l'a confirmé le test réalisé par Roger Masson, expert joaillier près la cour d'appel de Riom (après abrasion de quelques copeaux sur une pierre de touche, on a observé la colorimétrie d'une réaction chimique typique d'un acide sulfurique sur le métal).

²⁰ Expertise de Julie Dobinet, gemmologue.

²¹ H. GUIRAUD, *Intailles et camées de l'époque romaine en Gaule*, C.N.R.S., 1988, p. 41-42.

²² EAD., *op. cit.*, p. 48 et 50.

²³ L. GRODECKI, Fl. MÜTERHICH, J. TARALON, Fr. WORMALD, *Le siècle de l'an mil*, Paris, 1973, p. 270.

RUKE BOGORODICE IZ CUSSETA

SAŽETAK

Ovo prethodno priopćenje posvećeno je rukama kipa Bogorodice s djetetom, nekoć u crkvi Notre-Dame u Cussetu (okrug Allier, Francuska) koja je pripadala tamošnjoj benediktinskoj opatiji. Legenda govori kako je kip bio čudesno otkriven na nekom zdencu i kako su opatice radi njegovog štovanja na tom mjestu dale podići crkvu.

Kip se u crkvi Notre-Dame nalazio sve do Revolucije. Prema predaji, 1793. godine samo su ruke i lice preživjele vatru. Danas su sačuvane samo ruke. Nedostaju im prsti, a načinjene su od orahovine, ponešto patinirane, što upućuje na zaključak kako je riječ o jednoj iz skupine tzv. "Crnih Bogorodica".

Zglobovi su ukrašeni narukvicama od pozlaćenog srebra načinjenim u tehnici iskucavanja.

Na lijevoj ruci sačuvan je kalcedon koji potiče s nekog starijeg komada nakita, ali tragovi perforacija pokazuju da je ondje izvorno bilo još dragog kamenja ili drugog nakita.

Na desnoj ruci moguće je zamijetiti prazno udubljenje; ondje se izvorno zacijelo nalazio prsten. Prozirni narančasti ahat prikazuje snop u kojem su klas žita, palma i cvijet maka, horizontalno spojeni kormilom; moguće ga je datirati u 2. ili 1. stoljeće prije Krista. Na drugom ahatu, crvene boje, prikazana je stojeća Atena-Minerva, odjevena u hiton, s kacigom, naoružana štitom; moguće ju je datirati u 1. ili u prvu polovicu 2. stoljeća poslije Krista.

Taj nakit valja vezivati uz slične narukvice, kao što je ona na kipu svete Foy u Conquesu; ovdje je, međutim, posrijedi djelo niže kvalitete.